



1

1/ Les arbustes sont choisis pour leur intérêt automnal, hivernal, leur fructification ou leur floraison (exemples : *Arbutus unedo* 'Rubra', *CalliCARPA bodinieri* Profusion, *Cistus purpureus*, *Euonymus alatus*, *Physocarpus opulifolius* 'Diabolo'). 2/ Sur les 4 321 ha de la commune, 85 % des terres sont occupées par l'agriculture, les boisements et autres milieux naturels, offrant ainsi un environnement préservé aux habitants. Le fleurissement pérenne participe à la qualité des espaces de nature en ville.

## Saint-Cyr-en-Val : s'affirmer par le végétal

Dans le Loiret, à 10 minutes d'Orléans, la commune de Saint-Cyr-en-Val choisit son cadre de vie, juste équilibre entre nature, agriculture et milieu urbain. Le végétal et le fleurissement sont alors au service d'une identité rurale affirmée au cœur de la nouvelle métropole orléanaise.

**S**aint-Cyr-en-Val, 3 400 habitants, est une commune où, on peut le dire, il fait bon vivre. Entre Val de Loire et Sologne, la commune tient à conserver son identité rurale propre qui, pour elle, est une richesse au sein de la métropole orléanaise. Labellisée 4 fleurs depuis 2005, elle poursuit son chemin vers un cadre de vie toujours plus accueillant, beau, propre et chaleureux. "Notre détermination pour préserver notre environnement et notre cadre de vie est grande. Le lien fort qui unit élus et équipe opérationnelle, la valorisation du patrimoine par le fleurissement, la propreté des rues, le respect de la nature, la vie associative, et surtout la mise en valeur de l'identité locale, sont autant de

points forts de notre politique d'embellissement du cadre de vie" témoigne Christian Braux, maire de Saint-Cyr-en-Val.

### Le label, une reconnaissance

Saint-Cyr-en-Val reçoit sa 1<sup>ère</sup> fleur en 1996. Neuf ans plus tard, elle accède à la 4<sup>e</sup> fleur. "Cela fait plus de 12 ans que nous sommes labellisés 4 fleurs. Je me plais à dire que c'est surtout une reconnaissance du travail d'équipe des agents des différents services que sont les espaces verts, la voirie et propreté urbaine et les bâtiments" confie Christian Braux. Pour Patrick Forêt, chef du service espaces verts, "le label est avant tout la valorisation du travail réalisé

pour le bien-être de habitants. En effet, bien que le jury national ne passe que tous les 3 ans, chaque année est pour nous importante pour le confort et le plaisir des Saint-Cyriens". C'est aussi une récompense pour les bénévoles investis dans l'embellissement du cadre de vie, notamment par le biais du concours des maisons fleuries. "En entretenant leurs haies, en fleurissant leurs jardins et leurs façades, ils participent à la qualité de l'environnement de Saint-Cyr-en-Val, qui est, ici, l'intérêt de tous" ajoute le maire.

### Conserver son identité

"La richesse d'une métropole se trouve dans la variété des communes qu'elle regroupe" explique Christian Braux. "Dans

ces grandes intercommunalités, il faut faire attention à l'homogénéisation des pratiques et des paysages. La compétence voirie et propreté urbaine a été transférée à Orléans Métropole, mais la compétence espaces verts est un service de proximité qu'il est nécessaire de garder pour affirmer notre identité par le végétal". Ainsi, le service espaces verts, qui compte 8 agents, inscrit sa patte dans les compositions végétales de la ville afin de se démarquer. "Nous avons conservé les points de fleurissement annuel aux endroits stratégiques de la commune : la mairie et le rond-point principal où convergent des axes routiers fréquentés. Il n'y a pas de thématique annuelle : chaque année, nous associons

### EVALUATION DU JURY

L'entretien du fleurissement se fait de manière systématique dans toute la commune.  
 Une réflexion a été engagée pour adapter l'entretien en fonction des compositions et de leur situation.  
 L'entretien du fleurissement a été formalisé sur la base d'un plan de gestion des compositions florales.  
 Le fleurissement fait l'objet d'un entretien clairement identifié et évalué.

### NIVEAU DU LABEL

Inexistant : 1 fleur  
 Initié : 2 et 3 fleurs  
 Réalisé : 4 fleurs  
 Conforté





3/ Des points de fleurissement stratégiques ont été conservés et sont composés de 100 % de plantes annuelles choisies pour le volume généreux et les couleurs soutenues qu'elles offrent. Des jardinières florales sont installées de façon ponctuelle à travers la commune (le long des ponts, sur des barrières dans les rues secondaires) pour animer l'espace et apporter de la gaieté et de la couleur. 4/ "Nous utilisons des valeurs sûres, comme *Acanthus mollis*, *Anemone pamina*, *Liatis spicata*, *Rudbeckia*, *Salvia tricolor*, mais testons également, sur de petits espaces, des vivaces volubiles moins utilisées afin de diversifier notre gamme végétale" explique Patrick Forêt, chef du service espaces verts.

2 à 3 couleurs, avec quelques fois des tonalités pastel, mais sans en abuser, car nous voulons justement nous démarquer des tendances actuelles. Un travail de la diversification de la palette, avec des touches colorées, permet de créer un fleurissement propre à Saint-Cyr-en-Val. Nous plantons ainsi des *Cassia floribunda* et *didymobotrya*, buissons exotiques qui se comportent comme des annuelles, mais aussi des *Clerodendrum ugandense*, *Solanum rantonnetii*, *Lantana*, *Papyrus du Nil...*" précise Patrick Forêt. Des bulbes et des bisannuelles en période automnale permettent un fleurissement relativement continu sur l'année. Ce fleurissement reçoit un entretien soigné : avant les plantations, un apport d'engrais à libération lente (libération sur 4 mois selon les températures et donc selon les besoins des plantes) est assuré. Après la plantation, un binage est réalisé tous les 15 jours pour désherber les massifs en attendant que les plantes se soient suffisamment développées pour concurrencer les mauvaises herbes (ensuite, passage tous les mois). Un effleurage, ainsi qu'une taille légère, sont effectués afin d'éviter qu'une plante prenne le dessus sur l'autre. "A partir de fin août, nous laissons libre court aux plantes, afin qu'elles perdurent le plus longtemps possible. A la fin de la saison, nous arrachons les

annuelles puis procédons à la plantation des bulbes d'automne" ajoute Patrick Forêt.

### Un fleurissement différencié

Ces points de fleurissement stratégiques sont associés à une végétalisation pérenne composée d'arbres, d'arbustes, de vivaces, de quelques rosiers et de bulbes. Ils assurent une continuité des couleurs et une variation des feuillaisons et floraisons au fil des saisons. Ces massifs sont présents partout dans la ville, à proximité de la salle des fêtes, du gymnase, de l'école, des lieux de vie en général. Les arbustes et/ou petits arbres occupent le centre des compositions. Des vivaces sont ensuite plantées sur les pourtours du massif et dans les interstices. "Les vivaces sont choisies dans un souci d'économie d'eau. Des rencontres avec les fournisseurs nous ont permis d'étoffer la palette, le choix d'espèces résistantes restreignant rapidement la gamme utilisable" explique Patrick Forêt. Un entretien adapté y est assuré avec un premier passage en janvier/février : apport d'engrais organique, désherbage, taille des arbustes selon les besoins et complément de paillage. Ces massifs pérennes sont en effet paillés avec des copeaux de bois récupérés après le passage de l'élagueur. Durant l'année, 3 à 4 passages sont effectués pour le nettoyage des vivaces, correspondant aux 4 fleurissements

s'échelonnant sur l'année entre les différentes vivaces (printemps, juin, période estivale, automne). C'est en menant un fleurissement différencié des espaces, avec un entretien adapté, que la commune continue de proposer un cadre de vie de qualité, alors que

la baisse généralisée des budgets des communes est à l'œuvre. "Le passage du jury national permet de recevoir des critiques qui nous font avancer et évoluer, l'important étant de souvent se remettre en question pour rester au top" conclut Patrick Forêt.

Large gamme variétale

Facilité de mise en œuvre et économie d'entretien

Nous proposons de nombreuses compositions thématiques et en réalisons à la demande

annuelles

bisannuelles

sedum

couvre-sol

scea chamoulaud

7825 avenue des Pyrénées — 33114 Le Barp  
Tél. : 05 56 88 65 27 - Fax. : 05 56 88 18 34  
commercial.sceachamoulaud@orange.fr

www.tapis-fleurs.fr